



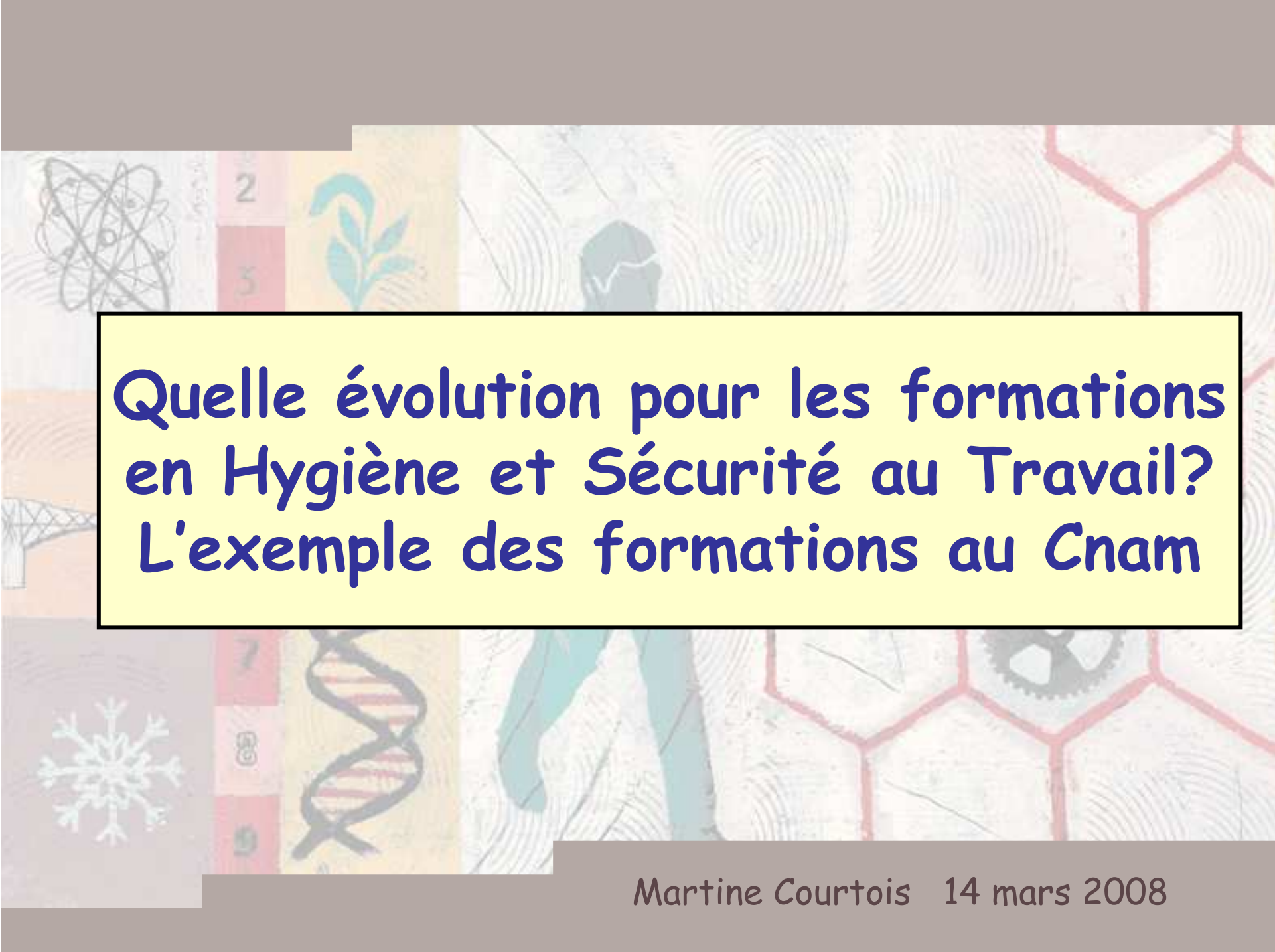
25èmes journées ADHYS

« La pluridisciplinarité »

*Cnam*

CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET MÉTIERS

Martine Courtois 14 mars 2008



**Quelle évolution pour les formations  
en Hygiène et Sécurité au Travail?  
L'exemple des formations au Cnam**

Martine Courtois 14 mars 2008

I Le contexte

II La définition de réponses pédagogiques

III La Lpro Santé et le partenariat avec le Cisme et l'AFOMETRA

IV Le répertoire des formations en SST

V Conclusion



# I- Le contexte

# 1- Une évolution de l'approche santé au travail

## ❑ 2 notions :

❑ « Santé au travail »

❑ « Approche pluridisciplinaire » en santé au travail

# 1- Une évolution de l'approche santé au travail

- ❑ 1<sup>ère</sup> notion: redéfinition de la santé au travail :
  - ❑ Bien être physique, mental et social
  - ❑ Avec comme objectif principal la prévention primaire
  - ❑ Avec des actions en amont sur les conditions de travail et l'organisation du travail
  
- ❑ 2<sup>nde</sup> notion: une approche pluridisciplinaire et plus seulement médicale
  - ❑ Une nécessité
  - ❑ Pour atteindre l'objectif d'amélioration de la prévention des risques professionnels
  - ❑ Objectif reconnu formalisé dans les textes

## 2- Une formalisation dans les textes

### ❑ Obligation communautaire

❑ Directive-cadre européenne du 12 juin 1989 concernant la mise en œuvre de mesures pour promouvoir l'amélioration de la santé et sécurité des travailleurs

❑ Article 7: mise en place dans les entreprises de plusieurs compétences pour organiser les activités de prévention (ou faire appel à des compétences)

## 2- Une formalisation dans les textes

- ❑ Transposition par la loi du 17 janvier 2002: base législative d'une réforme de structure du système de prévention
- ❑ Création de services de santé au travail, par transformation des services médicaux du travail
- ❑ Article 193 et article L.241-2: Pluridisciplinarité érigée en obligation
- ❑ Obligation pour l'employeur de faire appel à des compétences diversifiées: médicales, techniques et organisationnelles

## 2- Une formalisation dans les textes

❑ Les IPRP « Intervenants en prévention des risques professionnels »: Leur place dans les services de santé au travail

❑ Décret du 24 juin 2003: le service de santé au travail (SST) fait appel aux compétences d'un IPRP

❑ Arrêté du 24 décembre 2003: obligation de pluridisciplinarité dans les SST

❑ Circulaire du 13 janvier 2004: mise en œuvre de la pluridisciplinarité dans les SST

❑ Décret du 28 juillet 2004 : création de commissions médico-techniques avec employeur (ou le président du SST), médecins du travail , IPRP

### 3- Les habilitations des IPRP

- ❑ L'habilitation est une condition pour satisfaire à l'obligation de pluridisciplinarité
- ❑ Une habilitation obtenue soit
  - ❑ par une qualification particulière (titre et diplôme)
  - ❑ par une expérience acquise dans le domaine de la prévention des risques professionnels
  - ❑ par une combinaison des 2
- ❑ Instauration de collèges régionaux réunissant la CRAM, l'ARACT et l'OPPBT pour délivrer une habilitation

## 2- Une formalisation dans les textes

- ❑ La pluridisciplinarité: une obligation pour les SST
  - ❑ Élément essentiel de leur agrément donné par les directions régionales du travail



## II. La définition de réponses pédagogiques au Cnam

# 1-Le cadre général des diplômes et titres du Cnam

- ❑ Une réalité : la prise en compte des parcours professionnels dans les filières
- ❑ La prise en compte des expériences dans l'obtention des diplômes
- ❑ Une optimisation des parcours par la validation des acquis d'expérience et des études supérieures

# 1-Le cadre général des diplômes et titres du Cnam

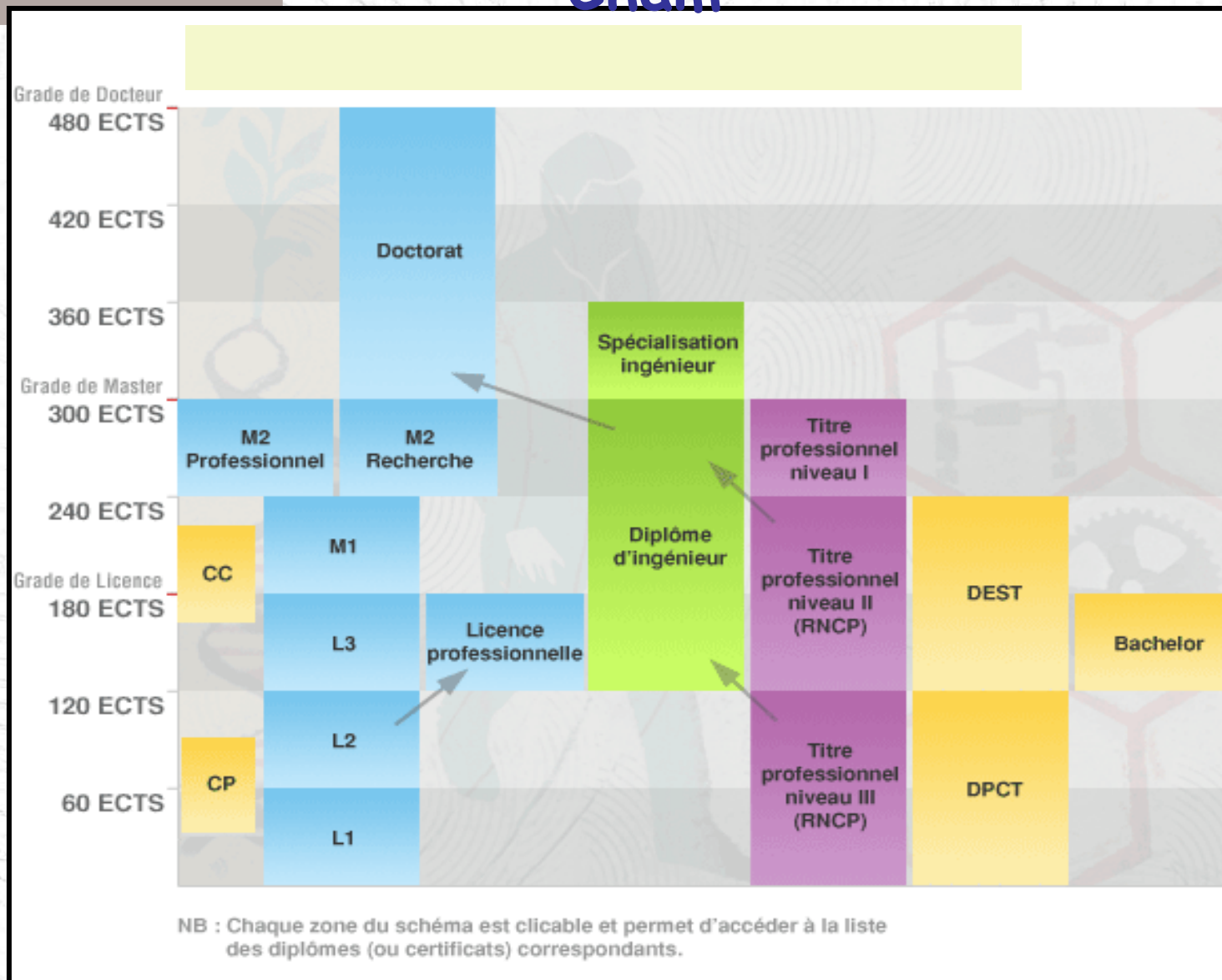
## Une évolution

- De HS à sécurité sanitaire
- En SST et SSE

## Une définition des formations dans le cadre européen

- Des UE des crédits
- Des passerelles
- Anglais

# 1-Le cadre général des diplômes et titres du Cnam



# Organisations des formations au Cnam

## Des formations « diplômantes » : 4 réalités:

- Le diplôme d'établissement Cnam
- Le diplôme LMD
- Le titre RNCP
- Le diplôme d'ingénieur

## 2-Organisation des formations en « HSE »

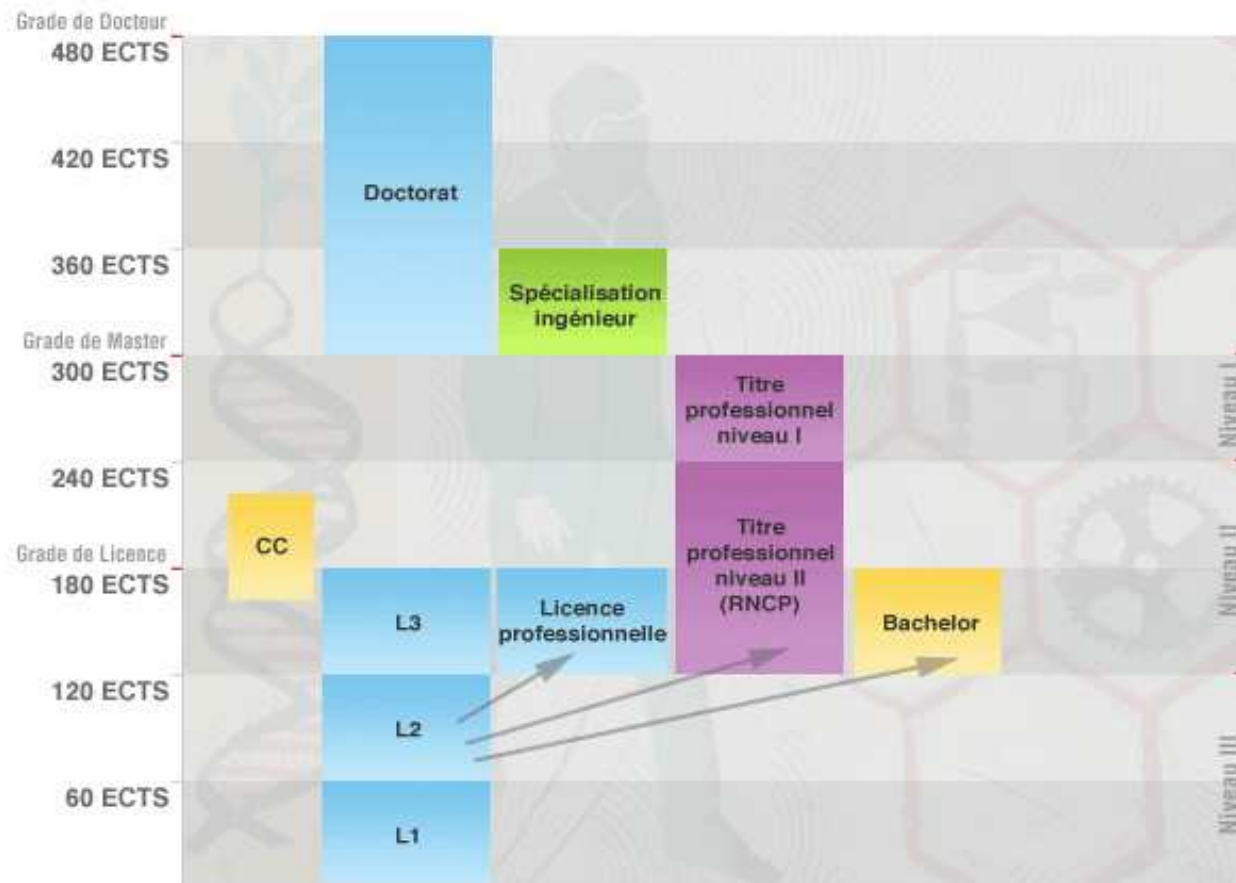
[Hygiène et sécurité]

UE

Diplôme

Schéma

2007 - 2008 : schéma de la spécialité Hygiène et sécurité



2007 - 2008 : schéma de la spécialité Hygiène et sécurité

Chaque zone du schéma est cliquable et permet d'accéder à la liste des diplômes (ou certificats) correspondants.

## « Diplômes » de la chaire HS et de l'institut IHIE-SSET

<u>Niveau souhaité</u>	<u>Nom du diplôme</u>
<u>Bac + 3</u> <u>Niveau II</u>	<b>Bachelor</b> : « Hygiène hospitalière » (ouverture ARCNAM Nord, ouverture 2006/2007)) 60 crédits
<u>Bac + 3</u> <u>Niveau II</u>	<b>Licence générale</b> : « Sciences et techniques industrielles, mention Case, parcours Santé, Sécurité, Environnement » 180 crédits
<u>Bac + 3</u> <u>Niveau II</u>	<b>Licence professionnelle Santé</b> : « Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé/sécurité dans les entreprises » 60 crédits
	<u>En rouge : formations / pluridisciplinarité</u>

# Diplômes de la chaire HS et de l'institut IHIE-SSET

<u>Niveau souhaité</u>	<u>Nom du diplôme</u>
<u>Bac + 3</u>	<u>Certificat de compétences :</u> <u>« Organiser la santé au travail dans les entreprises »</u> <u>32 crédits</u>
<u>Bac + 4</u> <u>Niveau II</u>	<u>DEST : en « Hygiène et Sécurité du Travail »</u> <u>Depuis décembre 2006 titre RNCP:</u> <u>« Responsable de production industrielle, parcours santé sécurité au travail »</u> <u>120 crédits</u>

# Diplômes de la chaire HS et de l'institut IHIE-SSET

<u>Niveau souhaité</u>	<u>Nom du diplôme</u>
<u>Bac + 5</u> <u>Niveau I</u>	<p><u>titre RNCP (Magister) : Titre HYTEN</u>  <u>«Hygiéniste du Travail et de l'environnement «</u>  <u>120 Crédits, parcours à partir d'un bac + 3 scientifique et technique -</u>  <u>cours en journée</u>  <u>60 Crédits, à partir d'un DEST HS validé et des pré requis</u></p>
<u>Bac + 5 à Bac</u> <u>+ 8</u> <u>Niveau I</u>	<p><b><u>Diplômes d'ingénieur :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <u>Ingénieur diplômé de l'année de spécialisation en sécurité pour ingénieur – 60 crédits</u></li> <li>❖ <u>ingénieur Cnam dans une spécialité habilitée mention « option sécurité »</u></li> <li>❖ <u>Ingénieur DPE: une VAE complète, sans parcours de formation</u></li> </ul> <p><b><u>Doctorat en sécurité sanitaire du Cnam</u></b></p>

# LICENCE professionnelle Santé

## *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

### Diplôme national de niveau II

- 60 crédits
- 8 UE (44 crédits)
- Projet tutoré (11 crédits)
- Activité professionnelle / stage (5 crédits)

Accès possible après VES ou VAE ou VAP85

Diplôme « professionnel » permettant l'exercice d'une activité professionnelle ciblée (IPRP)

# Certificat de compétences

## *Organiser la santé au travail dans les entreprises*

### Diplôme d'établissement Cnam

32 crédits

4 UE

Stage pratique en entreprise

Accès possible après VES ou VAE

Diplôme du Cnam permettant d'apporter les compétences nécessaires en santé au travail à des managers

⇒ Label de la direction générale du travail

**Responsable en Production Industrielle, spécialité CASE,  
*Parcours Santé-Sécurité au Travail*  
Ancien DEST Hygiène et Sécurité du Travail « adapté »**

Titre RNCP niveau II

120 crédits

14 UE\*

Activité professionnelle /stage (36 crédits)\*

Accès possible après VES ou VAE ou VAP85

Diplôme/Titre « généraliste » en SST permettant d'asseoir des connaissances de base solides et l'exercice d'une activité professionnelle ciblée en HST

# Hygiéniste du Travail et de l'Environnement

## *Cours en journée à l'IHIE-SSET*

### Titre RNCP niveau I

- 120 crédits
- 11 UE
- Anglais (Bulat niveau 2) à valider (en 2008/9 niveau 3)
- Projet tutoré (20 crédits)
- Activité professionnelle /stage (30 crédits)

Accès possible après VAP85

Titre « professionnel » en HSE permettant d'asseoir des connaissances de base solides et l'exercice d'une activité professionnelle ciblée en HSE

Un parcours adapté en cours du soir pour les titulaires du « DEST »

# Année de spécialisation pour Ingénieur

## *Ingénieur spécialité Sécurité*

### Titre ingénieur CTI

60 crédits

8 UE

Activité professionnelle / stage (12 crédits)

Accès possible aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la CTI

Diplôme « professionnel » en HS permettant l'exercice d'une activité professionnelle ciblée en HS

# Ingénieur DPE

- Titre ingénieur CTI
- Diplôme obtenu par la VAE
- Gestion par service spécifique du Cnam en liaison avec la chaire HS
- Réalisation d'un dossier et soutenance d'un mémoire



**III La Lpro et le  
partenariat avec le  
CISME et l'AFOMETRA**

# 1 - Le CISME

## ❑ Centre Interservices de Santé et de Médecine du Travail en Entreprise:

- ❑ association à but non lucratif créée en 1942
- ❑ représente 320 services de santé au travail sur tout le territoire national
- ❑ intervention auprès de 1,4 million d'entreprises et de 14 millions de salariés
- ❑ financement des services par les cotisations des entreprises (contribution annuelle de l'ordre de 1 milliard d'euros)

# 1 - Le CISME

## ☐ Centre Interservices de Santé et de Médecine du Travail en Entreprise: ses missions

- ☐ la représentations des services auprès des pouvoirs publics, des organisations d'employeurs et des syndicats de salariés
- ☐ l'information et le conseil auprès de ses adhérents
- ☐ la recherche à travers la réalisation d'études nationales en santé au travail
- ☐ la formation continue via AFOMETRA
- ☐ le développement de partenariats avec les instances et les institutions nationales présentes dans le champ de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels

## 2- Le partenariat

- ❑ Un accord -cadre réalisé en 2006 sur 7 ans lié
  - ❑ à l'existence de la Licence professionnelle Santé au Cnam
  - ❑ à l'objectif du CISME AFOMETRA de permettre aux assistants (1500) des SST de suivre et obtenir un diplôme de niveau bac+3
  - ❑ à l'objectif de permettre ainsi aux assistants d'accéder au statut d'IPRP

## 2- Le partenariat

- ❑ 3 sessions de formation: en 2006, 2007, 2008
- ❑ Des habilitations IPRP obtenues au titre des compétences techniques et organisationnelles
- ❑ Une aide pour les PME et TPME

### 3- La licence professionnelle Santé

*Option Intervenant en évaluation et gestion des risques  
pour la santé-sécurité dans les entreprises*

- Diplôme national de niveau II
- Diplôme « professionnel » permettant l'exercice d'une activité professionnelle ciblée (IPRP)
- Création en 2005 et 2<sup>ème</sup> Habilitation obtenue
  
- 60 crédits
- 8 UE
- Projet tutoré
- Mission entreprise
- Accès possible après VES/VAE ou VAP 85

## 3- La licence professionnelle Santé

### *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

#### □ Des contenus de formation structurés autour

□ Des connaissances des risques d'origine professionnelle et de l'importance de leurs impacts sur la santé au travail

□ La maîtrise des déterminants de la santé au travail dans le cadre plus large de l'environnement

□ Des méthodes pour les repérer, les prendre en charge et les prévenir empruntant aux domaines plus récents en santé au travail comme la surveillance épidémiologique des expositions professionnelles

# 3- La licence professionnelle Santé

## *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

- ❑ Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs DRS003 4 ECTS
- ❑ Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail HSE101 6 ECTS
- ❑ Évaluation et gestion des risques en situation professionnelle et environnementale HSE108 6 ECTS
- ❑ Approches épidémiologiques en santé - travail - environnement HSE106 6 ECTS
- ❑ Aspects techniques de l'analyse des risques liés au travail HSE103 6 ECTS
- ❑ Méthodes d'analyse en hygiène et sécurité HSE102 6 ECTS
- ❑ Introduction à l'étude des risques en entreprise HSE104 4 ECTS
- ❑ Atelier de projets en hygiène, sécurité, environnement HSE132 6 ECTS

# 3- La licence professionnelle Santé

## *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

### Des projets tutorés pour

- savoir définir une problématique
- trouver les sources d'information et savoir les analyser
- trouver des indicateurs pertinents en santé sécurité
- concevoir et mettre en forme un dossier scientifique et technique

### Des missions en entreprise variées

# 3- La licence professionnelle Santé

## *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

- ❑ Des exemples:
- ❑ Evaluation du risque routier dans une entreprise de transport.
- ❑ Exposition aux fluides de coupe dans la métallurgie : méthode d'identification des dangers et prévention sous l'approche populationnelle.
- ❑ Exposition aux poussières de bois : définition d'un outil d'évaluation des risques.
- ❑ Gestion du risque chimique dans le secteur de la menuiserie.
- ❑ Handicap et travail : de l'étude des risques vers une meilleure insertion professionnelle.
- ❑ Évaluation du risque CMR chez un équipementier aéronautique

### 3- La licence professionnelle Santé

#### *Option Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé-sécurité dans les entreprises*

- ❑ Outil d'aide à l'évaluation des risques en agro alimentaire
- ❑ Risques liés à la charge physique chez les agents de quai dans une entreprise de transports
- ❑ Risques liés aux activités physiques de l'équipe éducative d'un centre d'hébergement pour artistes.
- ❑ Évaluation des risques des aides soignantes (employées) de maison de retraite.
- ❑ Évaluation des risques professionnels chez un équipementier automobile
- ❑ Évaluation des risques professionnels des auxiliaires puéricultrices dans les crèches.
- ❑ Évaluation du bruit dans l'industrie agroalimentaire



# IV Le répertoire des formations en SST

# Des formations supérieures très nombreuses

- ❑ Des formations en différents lieux:
  - ❑ IUT
  - ❑ Facultés des sciences...
  - ❑ Écoles d'ingénieurs
  - ❑ Etablissements consulaires...
  
- ❑ Des formations initiales, des formations continues
  
- ❑ Des formations par alternance, apprentissage et contrats de qualification

# Des formations supérieures de différents niveaux

## ❑ Niveaux III

- ❑ les DUT HSE, DIUST

## ❑ Niveaux II

- ❑ les licences générales
- ❑ les licences professionnelles
- ❑ les Master M1 (IUP, MST) le RPI en SST (ancien DEST Cnam)..

## ❑ Niveaux I

- ❑ les M2 (DESS/M2 professionnel ou DEA/M2 recherche)
- ❑ les magister ( Cnam-IHIE-SSET)
- ❑ les diplômes d'ingénieurs
- ❑ les diplômes d'ingénieur de spécialité, les Mastères spécialisés

# Des formations transversales ou plus spécifiques

- Des formations SST
- Des formations SSE (environnement)
- Des formations HSE
- Des formations QHSE
- « Des formations en sécurité industrielle et environnement »
- Des formations SSE (ergonomie)

# Des ex : les départements HSE dans les IUT





**conclusion**

- ❑ de très nombreux « diplômes » supérieurs
- ❑ des appellations variées
- ❑ des diplômes et des qualifications (DU)
- ❑ des diplômes complets obtenus via la VAE (depuis 2002)
  
- ❑ quelle lisibilité pour les recruteurs les entreprises?